

**Union Départementale
des Associations Familiales du Morbihan
(UDAF 56)**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
comptes annuels
à l'Assemblée Générale de l'UDAF 56
statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2008

**Union Départementale
des Associations Familiales du Morbihan
(UDAF 56)**

Siège Social : 47 rue Ferdinand Le Dressay 56000 VANNES
Association Loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
comptes annuels
à l'Assemblée Générale de l'UDAF 56
statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
à l'Assemblée Générale de l'UDAF 56 statuant sur l'exercice
clos le 31 décembre 2008**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

UDAF 56

Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2008

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

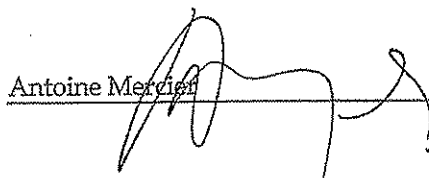
Fait à Vannes, le 25 mai 2009

Le commissaire aux comptes

MAZARS SA



Bernard Le Gloahec



Antoine Mergier

ASSOCIATION U.D.A.F. DU MORBIHAN

47 rue Ferdinand Le Dressay - 56002 Vannes cedex

Etats financiers au 31/12/2008

BILAN ACTIF

	TOTAL au 31/12/2008	TOTAL au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0
Immobilisations incorporelles	129 609	129 512
-Amortissements	-113 816	-88 334
Valeurs nettes	15 794	41 177
Immobilisations corporelles en-cours	1 091	1 091
Immobilisations corporelles	3 039 316	2 957 961
-Amortissements	-1 723 869	-1 573 428
Valeurs nettes	1 316 538	1 385 624
Immobilisations financières	86 383	78 315
TOTAL I	1 418 714	1 505 117
Stocks	1 693	1 693
Créances avances et acomptes/commandes	40 784	0
Usagers, Organismes payeurs	148 687	88 086
-Provisions	-5 936	-4 399
Autres créances	383 032	133 615
Comptes financiers/Comptes de gestion		
-Valeurs mobilières de placement	1 125 697	887 074
-Disponibilités	1 416 560	1 029 254
Comptes financiers/Comptes gérés des tiers		
-Valeurs mobilières de placement	0	
-Disponibilités	6 944	8 058
Charges constatées d'avance	33 911	38 763
TOTAL II	3 151 372	2 182 143
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
TOTAL GENERAL	4 570 086	3 687 261

Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

UDAF du MORBIHAN

Exercice clos le 31/12/2008

BILAN PASSIF

	TOTAL au 31/12/2008	TOTAL au 31/12/2007
Fonds propres - Réserves	1 085 377	983 048
RESULTAT DE L'EXERCICE	485 922	102 329
Subventions (valeur brute)	567 243	567 243
- Amortissements des subventions	-334 450	-320 986
Compte de liaison	0	0
TOTAL I	1 804 091	1 331 634
-Provisions pour risques	8 950	33 000
-Provisions pour pensions et obligations assimi.	152 294	165 711
-Provisions pour grosses réparations	15 889	15 889
-Fonds dédiés	258 526	176 188
TOTAL II	435 659	390 789
Dettes/Comptes de gestion		
-Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 302 569	1 134 654
-Organismes payeurs avances	31 785	9 629
-Fournisseurs et comptes rattachés	126 045	108 915
-Dettes fiscales et sociales	740 533	599 229
-Dettes sur immobilisations		
-Autres dettes	122 461	94 851
Dettes/Comptes gérés des tiers		
-Particuliers, comptes gérés	6 944	8 058
-Particuliers, autres		
Produits constatés d'avance	0	9 502
TOTAL III	2 330 336	1 964 839
TOTAL GENERAL	4 570 086	3 687 261

emprunts souscrits dans l'exercice : 0 €

emprunts remboursés dans l'exercice : 89 802 €

Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

DEPENSES	TOTAL au 31/12/2008	TOTAL au 31/12/2007
60- Achats fournitures & énergie	124 935	109 376
	124 935	109 376
61-Service extérieurs :		
Crédit-bail	53 226	46 891
Location de matériels & locaux	230 865	202 579
Entretien locaux & matériels	99 314	92 995
Assurances	35 049	30 865
Etudes & recherches	22 000	
Abonnements - Documentation	8 432	3 312
Frais de conférence	8 891	9 990
	457 778	386 633
62-Autres services extérieurs :		
Personnel extérieur	141 394	107 695
Honoraires	48 139	37 943
Publicité, relations extérieurs	4 920	3 254
Déplacements, missions, réception	71 635	71 304
Affranchissement, télécommunication	166 742	156 021
Cotisations et divers	9 638	7 222
	442 468	383 440
63-Impôts et taxes :		
Taxe s/salaires	189 680	179 305
Formation continue-effort construction	77 042	78 285
Fonds d'insertion profession.des handicapés	6 620	7 393
Taxe foncière et divers	16 933	17 341
	290 274	282 325
64-Charges de personnel :		
Salaires	2 275 451	2 134 045
Charges sociales	968 777	981 154
Autres charges de personnel	16 243	-13 994
	3 260 470	3 101 204
65- Autres charges de gestion courante	77 491	78 018
66- Charges financières	15 194	19 034
67- Charges exceptionnelles	15 080	45 590
6811-Dotation aux amortissements	175 922	190 395
6815-Dot.provisions pour risques et charges	15 711	62 067
687- Dot.aux amort.et aux prov.exceptionnelles	0	1 380
689 Engagements à réaliser s/ ressources affectées	175 744	176 188
	475 142	572 671
TOTAL DES DEPENSES	5 051 067	4 835 648

Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

RECETTES	TOTAL au 31/12/2008	TOTAL au 31/12/2007
743 -Conseil Général + DDASS + DCCRF	45 351	75 590
744 -Communes	1 253	878
745 -Caisse Allocations familiales	13 380	13 380
"" -M.S.A	10 000	10 000
746 -Subventions diverses	8 337	12 337
747 - Fonds dédiés et autres sub. et participations	0	212 077
748 -Fonds spécial U.N.A.F.	173 956	169 637
-Subvention Micro-crédit	9 000	
-Subvention Tuteurs Familiaux	25 000	23 913
-Subvention Médiation Familiale	24 147	
-Subvention Maison Relais	181 536	108 732
TOTAL DES SUBVENTIONS	491 959	626 544
706 -Prestations DDASS et Majeurs	3 272 791	2 935 201
-Prestations de services CAF du Morbihan	885 667	810 511
706 -Prestations diverses	73 711	39 939
708 -Recettes diverses	251 465	233 027
753 -Indemnités d'occupation	122 687	125 710
753 -Locations des salles	8 076	7 512
-Mise à disposition personnel-matériels	3 980	3 051
754 -Dons	0	86
756 -Cotisations associations	1 928	1 790
758 -Remboursement dont UNAF-URAF	1 130	2 959
758 -Autres produits de gestion	2 567	3
768 -Produits financiers	24 061	8 208
772 -Produits s/exercices antérieurs	147 325	7 030
775 -Produits de cession-Elém.d'actif	0	27 918
777 -Quote-part subv. inscrite au résultat	13 465	14 552
778 -Produits exceptionnels	0	0
781 -Reprise s/amortissements et provisions	145 047	5 488
791 -Transfert de charges	91 131	88 452
TOTAL DES AUTRES PRODUITS	5 045 030	4 311 434
TOTAL DES RECETTES	5 536 989	4 937 978

	TOTAL au 31/12/2008	TOTAL au 31/12/2007
RECETTES	5 536 989	4 937 978
DEPENSES	5 051 067	4 835 648
RESULTAT	485 922	102 330

Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

**Union Départementale
des Associations Familiales du Morbihan
(UDAF 56)**

Siège Social : 47 rue Ferdinand Le Dressay 56000 VANNES
Association Loi du 1^{er} juillet 1901

**Rapport Spécial du Commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008

UDAF 56

Exercice clos le
31 décembre 2008

**Rapport Spécial du Commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

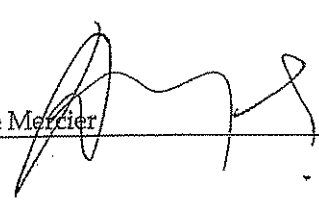
Fait à Vannes, le 25 mai 2009

Le commissaire aux comptes

MAZARS SA



Bernard Le Gloahec



Antoine Mercier